

Prochaine réunion le mardi 29 janvier 2019 à 20h30 à l'École Carnot

Compte rendu de la réunion du mardi 9 octobre 2018 (École Carnot)

Présents : une trentaine de personnes.

Ouverture par Cl. Plan ; animation par Cl. Faccenda ; le secrétaire de séance étant Cl. Fournigault, membres de l'équipe d'animation du comité de quartier

Etaient présents au titre de la Ville : Camille Vielhescaze - 1^{er} adjoint à la Maire, Juliette Papazian - adjointe à la Maire, Jean Paul Notte - chargé de mission Sécurité, Charlotte Guilhou, nouvelle chargée de mission Participation citoyenne et les élus référents : Samuel Besnard - adjoint à la Maire, et Hugo Leclerc

1. Dématérialisation des comptes-rendus des réunions (CR) :

Camille Vielhescaze note le coût important et l'impact écologique de l'impression et de la distribution des comptes-rendus aux Cachanais (40 000 exemplaires par an). Une formule de diffusion numérique complétée par quelques points de distribution de la version papier, voire un courrier, est envisagée, car tout le monde n'utilise pas Internet. Ce dispositif devra toutefois respecter le besoin d'information sur les réunions des comités de quartiers. Un coupon pourra être inséré au bas du prochain CR, afin que les personnes intéressées donnent leur adresse de messagerie ou postale.

2. Réforme du stationnement sur Cachan : *Juliette Papazian* indique que lors de la réunion publique du 7 mars 2018, trois hypothèses ont été présentées et elle les rappelle (mars 2018).

La Maire souhaite voir approfondir ce travail en créant une commission spécifique par quartier, car les problèmes y sont différents. Elle propose de s'inscrire à ces commissions qui vont se réunir d'ici la fin de l'année. Les personnes intéressées doivent nous le signaler.

On peut noter que la circulation dans notre ville se trouve plutôt apaisée grâce aux chicanes et aux zones 30 km/h, et le stationnement des résidents favorisé grâce à la carte de stationnement. La contrainte principale est que les possibilités de stationnement sont limitées. En plus de la saturation classique (immeubles sans parking, marchés, commerces, garages, etc.), il faut traiter le cas des voitures-ventouses et l'impact considérable des travaux publics actuels. Certaines villes alentours ayant généralisé le stationnement payant, on observe un report sur Cachan.

Paroles d'habitants :

- Est-il possible de disposer de plus d'une carte de résident par foyer ? pas envisagé à ce stade.
- Demande d'un suivi du respect des nouvelles règles de stationnement dans le quartier des Lumières, car les mauvaises pratiques reviennent vite. Une verbalisation régulière serait plus efficace que lorsqu'elle est ponctuelle, et de ce fait parfois excessive.
- En cas de sens unique, le droit de contre-sens pour les vélos est encore mal connu et mal respecté : un ajustement de la signalisation sur la circulation des deux roues est souhaité.
- Un nombre conséquent de garages personnels ne sont pas utilisés aux fins de garer les voitures.
- Il manque des emplacements affectés au stationnement des deux roues.
- Les garages occupent toujours beaucoup d'emplacements, et créent une pollution (odeurs et émanation de peintures). S. BESNARD répond que la Mairie est en contact avec les gérants et va reprendre la discussion. De bons résultats ont été obtenus dans le secteur ouest-sud avec Ucar.

3. Restructuration RD920 : *Samuel Besnard, Marc Pelissier*

S. BESNARD rappelle l'historique, notamment la décision de novembre 2017 de relancer le projet, développé par le département du 92 en liaison avec celui du 94, et les villes concernées (Arcueil, Cachan et Bagneux). La Maire a adressé en juillet une lettre au Président du CD du 92, accompagnée d'une synthèse "Enjeux pour une nouvelle urbanité" mise au point en liaison avec les comités de quartier et associations concernés suite à sa demande datée du 11 mai de prolonger la concertation (voir la lettre du 17 juillet).

L'objectif est de transformer la RD 920 en un boulevard urbain apaisé et confortable pour l'ensemble des utilisateurs : piétons, cyclistes, voitures, bus et aux autres utilisateurs. Il s'agit de faciliter les circulations.

Sur toute la longueur, il faut revoir l'utilisation des espaces, les aménagements urbains, les feux tricolores. Il faut développer et sécuriser le cheminement et les traversées des piétons aux carrefours et sur les voies latérales, intégrer des pistes cyclables bien délimitées, le passage des transports en commun et prévoir des espaces pour les commerces, les livraisons et le ramassage des ordures ménagères.

La RATP, prenant acte des futures mises en service de la ligne 4 (station Bagneux - Lucie Aubrac), de la ligne 15 sud à Arcueil Cachan et Bagneux, des ZAC prévues à Bagneux dont V. Hugo, (emplacement Casino), de la restructuration de la gare des autobus à la Porte d'Orléans par la Ville de Paris et du non-respect des couloirs de bus sur la RD920, ce qui réduit leur vitesse, envisage de faire aboutir le bus 197 à Bagneux - L. Aubrac, et d'y faire transiter le 187 dont le terminus resterait Porte d'Orléans. (Voir le blog ci-dessous).

Notre territoire est en évolution, actuellement la fréquentation journalière des bus est de 7000 voyageurs/j. Des changements importants impacteront les usagers des transports en commun dans les 4 ou 5 ans à venir ; il est important de veiller à ce que l'offre de services soit la meilleure possible pour tous.

4. **Chantier Gare d'Arcueil-Cachan ligne 15 Sud du Grand Paris Express** : *Claude Plan*

8^{ème} Comité de Suivi du 28 septembre 2018. A noter que le 7/9/1018, M. J.-Y. Le Bouillonnet a été remplacé à la tête du Conseil de Surveillance de la SGP par M. Patrick Braouezec. Le financement des travaux va se faire par des taxes supplémentaires (dont un péage urbain). La gare d'Arcueil-Cachan proprement dite serait terminée en 2021, mais la réception des travaux de l'ensemble de la ligne est actuellement prévue en 2024 (retard dû à une fragilité du talus du RER A à St Maur). Nous aurons ainsi une gare sans train pendant 3 ans !

Les parois moulées de l'entrée du tunnelier seront terminées fin 2018. Le fond du puits (visible de la passerelle) sera alors à - 30 mètres, puis interviendra le tunnelier, qui fonctionnera 5 jours sur 7, 24 /24 heures, du lundi 6h au vendredi 18h suivi de 2 jours de maintenance. Le bruit sera limité à 30 dB. L'évacuation des déblais commence dès octobre 2018 par le creusement durant 1 mois de fosses à déblais, puis par un tapis convoyeur à 6 m de hauteur.

Les travaux de raccordement entre la gare nouvelle et l'actuelle sont programmés début 2019.

Une meilleure prise en compte des nuisances pour les riverains, (bruits, circulations, indemnisation, voire déménagements etc.) est constatée (pour tous les détails, voir le site de l'[ARLIC-15](#)). Une réunion publique sur l'ensemble du chantier sera organisée par la SGP à la demande de la Mairie (C. Vielhescaze).

La destruction d'un pavillon rue Auguste Rodin et de bâtiments au 31 Bd Carnot va permettre de créer un espace de stationnement pour les riverains des 3 impasses concernées par les travaux de comblement de carrières et de faciliter la circulation des camions sur le chantier, sans demi-tour.

5. **Démarche municipale "Parlons ensemble de Cachan"** : *Charlotte Guilhou*

La Maire souhaite aller à la rencontre des Cachanais de tous âges. Un cycle de 8 réunions se déroule d'octobre à décembre, au cours desquelles un film d'interviews de Cachanais est montré et où les avis des Cachanais peuvent s'exprimer. Une réunion publique de restitution est prévue le 12 décembre. Par ailleurs, la Maire organise des rencontres de quartier, comme celle du 6 octobre 2018 au rond-point du Cèdre.

6. **Suites de la visite du quartier du 5 avril 2018** : *Samuel Besnard*

- Occupations abusives des trottoirs (voitures, magasin de motos, poubelles), en cours de traitement.
- Les travaux de réfection de l'agence bancaire av. Aristide Briand sont achevés, sans dégâts.
- Les badges verts de stationnement des Arcueillais sont peu lisibles ; la verbalisation de ces véhicules n'est pas possible par les agents de Cachan sans contact avec la Ville d'Arcueil.
- Le remplacement de la boîte aux lettres enlevée en octobre 2017 à l'angle de la rue de l'Espérance a fait l'objet de nombreuses démarches ; c'est enfin réalisé !

7. **Parole aux habitants**

- Demande de généraliser les plots ou barrières à Cachan le long des trottoirs, pour éviter le stationnement sauvage. Réponse : oui, mais on évite de mettre trop de mobilier urbain.
- Demande de contrôle du stationnement le soir. M. Notte conseille de signaler les problèmes par téléphone à la Mairie
- Autolib : après l'arrêt de ce service, maintenir la possibilité de recharge électrique ? Réponse : oui, si possible
- Entretien de la rue de la Gare, remplacement des pavés manquants demandé.

8. **Divers**

Casino Bagneux : *Dominique Sprenger*

Présentation rapide du projet (2019-2021) lié à la ZAC Victor Hugo de Bagneux (détails sur le blog). Un immeuble d'habitation sera construit au-dessus avec 246 logements dont 137 en accession à la propriété et 55 logements sociaux. A noter qu'un magasin de remplacement sera disponible à proximité pendant les travaux.

Fin de réunion à 23h15.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Adresse de messagerie Comité de Quartier Ouest-Nord (pour poser des questions, donner des informations, indiquer son adresse de messagerie pour recevoir les comptes-rendus) : coqon.cachan@gmail.com• Pour rappel : les comptes rendus sont également diffusés sur papier en Mairie et accessibles sur la page dédiée au comité de quartier Ouest Nord du site de la ville : http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/277-quartier-ouest-n• Pour être informé de ce qui se passe dans votre quartier, consultez régulièrement notre blog : http://coqon.cachan.over-blog.com/• Coupon : si vous souhaitez recevoir les CR papier dans votre boîte aux lettres, veuillez détacher ce coupon et le retourner à la Mairie ou le remettre lors des réunions publiques : <p>NOM et Prénom : Adresse :</p> |
|--|